



## Printemps des semences paysannes et fermières

### APPEL à MOBILISATION

Avec le printemps viennent les semis... le collectif Semons la biodiversité réclame l'abrogation de la loi sur les Certificats d'Obtention Végétale<sup>1</sup> du 8 décembre dernier, l'interdiction des cultures et de la commercialisation de plantes OGM, le rejet du brevet européen unitaire sur les gènes et les procédés d'obtention des semences dont le Parlement Européen doit débattre en mai prochain, ainsi que de l'accord ACTA qui oblige les États à lutter eux-mêmes contre l'utilisation libre des semences de ferme tout autant que d'internet. Il est urgent en effet de reconnaître le rôle des paysans dans le renouvellement et la gestion dynamique de la biodiversité cultivée et de leur rendre leurs droits sur leurs semences !

Cet appel s'adresse à tous : organisations, citoyen(ne)s, paysan(ne)s, jardinier(e)s, élu(e)s... pour que notre souveraineté alimentaire et notre agriculture ne soient pas délaissées aux mains de quelques firmes semencières et chimiques. Les politiques écoutent les citoyens avant tout lorsqu'ils sollicitent leurs suffrages. L'objectif est de nous mobiliser pour obtenir **avant les élections (présidentielles et législatives) l'engagement de chaque candidat de tout faire pour abroger cette loi inique et la remplacer par une loi de reconnaissance des droits des paysans, des jardiniers et des artisans semenciers sur leurs semences.**

**Un autre objectif consiste à organiser aussi des événements destinés au grand public.**

### Printemps des semences paysannes et fermières : Mode d'emploi

**Vous pouvez :**

- organiser des événements locaux, par exemple, des bourses de semences pour continuer à échanger librement nos semences paysannes et fermières, des semis volontaires de semences paysannes et fermières pour que la biodiversité cultivée puisse continuer à pousser dans nos champs et nos jardins
- interpellier des responsables politiques, professionnels ou administratifs qui ont appuyé la loi
- diffuser des informations sur les marchés...
- Vous mobiliser localement pour répercuter chez vous **l'action du 12 mai de semis de maïs population**. Le 12 mai, des semeurs de biodiversité sèmeront du maïs population dans de nombreuses régions françaises. Vous pouvez vous aussi organiser vos semis de maïs non OGM.
- Inviter vos élu(e)s et les candidats à ces événements et allez les rencontrer pour qu'ils signent l'engagement d'abroger la loi COV
- Interpeller vos élus régionaux, départementaux et municipaux pour que leurs assemblées adoptent des motions de demande d'abrogation de la loi .

<sup>1</sup> <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024940172&dateTexte=&categorieLien=id>

- rencontrer les différents candidats aux élections (présidentielles et législatives) pour qu'ils s'engagent à faire abroger la loi une fois élu (exemple de vœu d'engagement dans le kit « printemps des semences paysannes et fermières »).

Suivant l'évolution du feuillet de l'interdiction de culture du MON 810, d'autres initiatives seront éventuellement organisées.

Vous trouverez sur le site « [www.semonslabiodiversite.com](http://www.semonslabiodiversite.com) » une compilation des actions programmées ou déjà organisées, ainsi que les outils de la campagne (modèle d'engagement des candidats et de motion dans le kit « printemps des semences paysannes et fermières ») qui vous donneront toute information utile.

Dans tous les cas, informez nous (voir contact ci après) de toutes vos actions, motions adoptées..., pour que le **Printemps des semences paysannes et fermières** puisse être visible dans toute la France et pour que la diversité de vos actions puisse avoir un réel impact. Informez-nous suffisamment à l'avance de vos actions pour que nous puissions en faire l'annonce sur le site. Puis si possible, envoyez-nous après l'évènement un court compte-rendu et quelques photos.

Pour nous aider à répertorier tous ces événements, **contactez-nous** :

### Campagne « Printemps des semences paysannes et fermières » 2012

[anne-charlotte@semencespaysannes.org](mailto:anne-charlotte@semencespaysannes.org),  
[william@confederationpaysanne.fr](mailto:william@confederationpaysanne.fr),  
[michel.metz5@gmail.com](mailto:michel.metz5@gmail.com)

